



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

Metz, le 11 août 2021

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par :
gaelle.delacauchy@moselle.gouv.fr

**Madame la Maire
Mairie de Argancy
1 Place Anne de Méjanès
57640 ARGANCY**

Tel : 03 87 34 83 50

OBJET : Dossier de déclaration concernant le projet de restauration des berges du ruisseau de Malroy à Argancy

RÉF. : Y:\1. Dossiers PE\Travaux sur cours d'eau\ARGANCY\2021_Malroy

P.J. : 3

Madame la Maire,

J'ai reçu pour instruction un dossier de déclaration en date du 03 juin 2021, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant le projet de restauration des berges du ruisseau de Malroy sur la commune de Argancy.

Ce dossier a été déposé par : Syndicat Mixte des Ruisseaux du Haut-Chemin

Après examen, je vous informe que le dossier transmis **est recevable**.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration complété ;
- un exemplaire du **récépissé de déclaration** en date du 03 juin 2021 et du **courrier envoyé au pétitionnaire valant avis de recevabilité** en date du 11 août 2021.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous serais reconnaissante de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie du courrier valant avis de recevabilité pendant la durée d'un mois minimum. Le dossier de déclaration doit être consultable en mairie.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Madame la Maire, l'expression de ma considération distinguée.

L'adjointe à la responsable de l'unité police de l'eau,

Astride ERMAN